

LANCEMENT

RÉSOLUTIONS
NOUVELLES MOBILITÉS



RÉSOLUTIONS
OSER | INNOVER | PERFORMER

Un dispositif



STÉPHANIE HOUËL

Vice-Présidente Enseignement supérieur et Recherche et Innovation de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche



RÉSOLUTIONS
OSER | INNOVER | PERFORMER

Un dispositif





RESOLUTIONS
OSER | INNOVER | PERFORMER

01.

RESOLUTIONS, POUR QUI?





RESOLUTIONS, pour qui ?

ENTREPRENEURS : entreprises des Pays de la Loire.

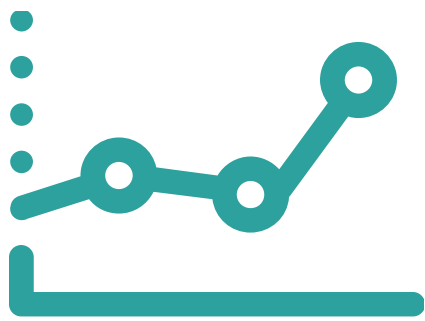
SOLUTIONNEURS : entreprises de moins de 500 salariés, start-up et laboratoires de toute la France.



RESOLUTIONS
OSER | INNOVER | PERFORMER

)) 02.

**RESOLUTIONS, POURQUOI ?
RESOLUTIONS, POURQUOI
PARTICIPER ?**



RESOLUTIONS, pourquoi ?

Les objectifs :

- 1 – Simplifier la mise en relation des ENTREPRENEURS avec les SOLUTIONNEURS les plus innovants du marché.
- 2 – Permettre aux ENTREPRENEURS d'exprimer leurs problématiques de développement et de les transformer en opportunités d'innovation.
- 3 – Co-développer et inventer ensemble des solutions nouvelles ou transposer des solutions qui fonctionnent vers de nouveaux secteurs.



RESOLUTIONS, pourquoi participer ?

ENTREPRENEURS :

- Accédez à des solutions innovantes.
- Misez sur l'innovation ouverte.
- Concrétisez un projet de développement.

SOLUTIONNEURS :

- Accédez à de nouveaux marchés.
- **Bénéficiez d'un prix de 20 000 €.**
- Conservez la propriété intellectuelle de la solution développée.



»» 03.

RÉSOLUTIONS « NOUVELLES MOBILITES », COMMENT ÇA MARCHE ?

COMMENT ÇA MARCHE ?



01. **APPEL À PROBLÉMATIQUES**
Les entreprises des Pays de la Loire expriment leurs problématiques de développement

02. **APPEL À SOLUTIONS**
Les acteurs les plus innovants du marché proposent des solutions aux 5 problématiques sélectionnées

03. **TRAVAIL EN ÉQUIPE**
Co-développement des solutions les plus efficaces



Thématiques : RESOLUTIONS « NOUVELLES MOBILITES »

Rendre plus écologiques, plus sûres, plus intelligentes les manières de nous déplacer et le transport de marchandises. Sont concernés :

- Les nouveaux services de mobilité s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques et favorisant :

- L'émergence de nouveaux usages.
- L'optimisation des déplacements et des opérations logistiques.
- La multimodalité.
- La mobilité partagée.
- L'accessibilité aux transports.
- La gestion de flotte.

- Les véhicules (automobile, poids lourd, bus, train, fluvial, vélo, véhicules spécifiques...) plus propres, connectés et autonomes.

- Les infrastructures urbaines et de transport : durables, connectées, favorisant le déploiement des véhicules électriques / autonomes et sécurisant la diversité des pratiques de déplacements.



RESOLUTIONS
OSER | INNOVER | PERFORMER

»» 04.

RESOLUTIONS 2018

« NOUVELLES MOBILITES », LE PLANNING



RESOLUTIONS « NOUVELLES MOBILITES», le planning 2018

**Du 14
juin au
24 août**

Appel à
problématiques

**Du 24 août
au 18
septembre :**

Sélection de 5
problématiques par
un jury
+
Reformulation de ces
problématiques en
opportunités
d'innovation

**Du 18
sept. au
30
octobre :**

Appel à Solutions
= Appel à
candidatures de
solutionneurs

A partir de novembre :

Sélection par les ENTREPRENEURS des
SOLUTIONNEURS lauréats
+
Début de la collaboration pour le co-
développement des solutions



Pour candidater :

<http://resolutions-paysdelaloire.fr/>

Pour en savoir plus :

Contact : Vincent MELLOUET - 02 40 48 81 53 - v.mellouet@agence-paysdelaloire.fr

RÉSOLUTIONS est un concours
imaginé par la Région des Pays de la Loire,
mis en œuvre par l'Agence régionale de développement économique des Pays de la Loire.

